



# TITRE PROFESSIONNEL COMPTABLE GESTIONNAIRE

## ↳ Objectifs

Le titulaire de ce titre professionnel (niveau III) est capable d'assurer et d'organiser le traitement des comptes de l'entreprise ainsi que les informations de gestion.

Le (la) comptable gestionnaire s'appuie sur les acquis techniques suivants :

- connaissance approfondie de la réglementation comptable,
- des techniques d'enregistrement et des méthodes de travail assurant la fiabilité du contrôle interne ;
- maîtrise de la réglementation fiscale et sociale ;
- maîtrise des techniques courantes de gestion budgétaire et financière ;
- maîtrise d'un logiciel de gestion comptable et d'un logiciel de gestion.

## ↳ Contenu

### **Module 1 –Organiser et assurer le traitement des comptes de l'entreprise**

- assurer la fiabilité des procédures administratives et comptables,
- réaliser les travaux comptables et fiscaux périodiques,
- préparer le retraitement des informations comptables en normes internationales,
- préparer les actes de secrétariat juridique des sociétés commerciales,
- établir la paie et les déclarations sociales.

### **Module 2 –Organiser et assurer le traitement des informations de gestion**

- élaborer et suivre des budgets et des documents de synthèse prévisionnels,
- déterminer des coûts,
- établir un diagnostic à partir du bilan et du compte de résultat.

## ↳ Organisation pédagogique

Formation individualisée.

## ↳ Financement

Nous consulter

